

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CRO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir, Omnibus.

4 — 11 — — Express.

4 — 11 — matin, Express-Poste.

9 — 48 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir, Express.

11 — 51 — matin, Omnibus.

6 — 6 — soir, Omnibus.

9 — 11 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »

Six mois, — 10 » — 13 »

Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La brochure intitulée : *L'Empereur Napoléon III et l'Angleterre*, que tous les journaux avaient annoncée, a paru. En voici les premières pages :

I.

« Nous croyons qu'il y a un devoir à remplir envers l'opinion : c'est de faire entendre une parole impartiale et calme en présence des passions qui ont été si injustement soulevées en Angleterre. Nous avons la confiance d'être compris de l'autre côté du détroit. Nous serons sobres d'observations; avant tout, nous rappellerons les faits.

» Quand Louis-Napoléon fut élu président de la République, il ne trouva autour de lui, dans l'Assemblée qui devait partager et souvent entraver son pouvoir, que des partis hostiles ou peu sympathiques à l'Angleterre : les légitimistes gardaient religieusement à nos ennemis séculaires le ressentiment historique de nos vieilles luttes nationales; les républicains se rappelaient Pitt, ligué avec Cobourg contre la Révolution pour l'anéantir; les orléanistes regrettaient autant la protection qui les avait humiliés que l'abandon dont ils avaient souffert avant de tomber; enfin, les partisans de l'Empire avaient encore l'âme ulcérée des souvenirs les plus douloureux de l'histoire contemporaine.

» Qu'allait faire l'héritier de l'Empereur Napoléon I^{er}, devenu le chef de la France? Céderait-il aux rancunes et aux préventions des partis? Encouragerait-il, par son exemple, les haines internationales encore frémissantes au souvenir de Waterloo et de Sainte-Hélène? Vengerait-il au moins, par sa froideur, son nom et son caractère injuriés par la presse anglaise au moment de son élection? Non. L'exil est une école de sagesse et de maturité pour ceux que Dieu destine à régner. A cette école, Louis-Napoléon avait beaucoup appris et beaucoup oublié. Il ne se souvint que de l'hospitalité qui avait adouci les épreuves de ses mauvais jours; il ne considéra que les grands intérêts qui rapprochaient la France de l'Angleterre pour le bien de la civilisation.

II.

« En 1849, la Porte est menacée par l'Autriche, à cause de l'asile qu'elle accorde aux réfugiés hongrois. Le président de la République pense que la France ne peut pas se désintéresser dans ce débat, qui semble de nature à affecter de graves questions européennes. Il ordonne à la flotte française de se diriger vers les Dardanelles, en même temps que la flotte anglaise, et il saisit ainsi la première occasion d'une entente active entre les deux gouvernements. Mais, il y avait encore à cette époque de telles susceptibilités contre l'Angleterre, que le ministère français, dont M. Odilon Barrot faisait partie, mit une condition à l'envoi de notre flotte, c'est qu'elle ne naviguerait pas avec la flotte anglaise, et que son action serait distincte, quoique le but fût commun. Il y avait, sans doute, dans cette réserve, un excès de défiance, mais ce n'était que la conséquence d'un excès de ressentiment entretenu par la double influence de la tribune et de la presse.

» Quelque temps après, lord Palmerston signifia à la Grèce un ultimatum qui alarma l'Europe. L'Assemblée législative, qui avait hérité des sentiments de l'Assemblée constituante contre l'Angleterre, saisit avec bonheur cette occasion de montrer l'hostilité qui l'anime. Elle pèse sur les ministres du Président de tout le poids d'une opinion fortifiée par une sorte de popularité; et notre ambassadeur, M. Drouin de Lhuys, reçoit l'ordre de quitter Londres. Lorsque M. le général de la Hitte, alors ministre des affaires étrangères, vint annoncer cette nouvelle, un élan de patriotisme irréfléchi souleva la Chambre tout entière. Le soir, tous les chefs de la Droite se portèrent à l'Élysée pour féliciter le Président: celui-ci les reçut avec une grande froideur, qui leur prouva qu'il ne partageait pas leur entraînement pour une mesure dont l'effet pouvait être de réveiller l'antagonisme des deux pays.

III.

» Arrive le deux décembre. C'était un acte de notre situation intérieure qui ne regardait personne à l'étranger. Cependant plusieurs journaux anglais se déchaînaient contre celui qui a sauvé son pays d'une effroyable anarchie et peut-être préservé l'Europe

d'un ébranlement. Il n'est sorte de calomnies que l'on n'invente et d'erreurs que l'on ne répande. Une feuille de Londres va même jusqu'à donner le dessin d'une scène qui représentait des insurgés fusillés au Champ-de-Mars. On faisait croire à de telles choses, que nos mœurs rendaient cependant aussi invraisemblables qu'elles sont heureusement impossibles. La vérité est que non-seulement personne ne fut fusillé, après le combat, mais que tout s'était borné, dans une ville de 1,600,000 habitants, au soulèvement de 1,500 démagogues, dont 150 au plus périrent les armes à la main, pendant la lutte. Cette vérité était aussi facile à constater en Angleterre qu'en France. Il fallait la dénaturer avec autant d'audace, pour exciter l'animadversion contre un acte qui méritait la reconnaissance d'un peuple civilisé.

» L'indifférence n'était pas possible en face de pareils outrages; mais l'impassibilité était commandée par le patriotisme et l'intérêt public. Le chef de la France laissa passer ce flot de mauvaises passions auquel s'était mêlé l'écume de nos discordes civiles; il ne voulut même pas autoriser les représailles pourtant bien faciles de la presse française. De grands peuples ne peuvent vainement s'offenser, et, quand ils s'offensent, ils sont bien près de combattre. C'est ce qui était arrivé après le traité d'Amiens, compromis si vite par les violences de la tribune et des journaux contre le Premier-Consul. Il est évident que si, dans les premiers mois de 1852, il n'y avait pas eu tant de sagesse de notre côté pour calmer l'opinion, nous revenions à 1802, et une rupture devenait la conséquence inévitable de l'irritation des deux pays.

» Le bon sens public, plus encore que le temps, a ramené la partie saine du peuple anglais à l'appréciation véritable des choses et des hommes que tant d'erreurs grossières et de calomnies odieuses avaient essayé de dénaturer. En Angleterre comme en France, la conduite de l'Empereur a été jugée comme la jugera l'impartiale histoire. Déjà, en 1852, au moment des agressions les plus violentes d'une partie de la presse anglaise, la Cité de Londres avait protesté avec énergie contre une polémi-

FEUILLETON

UNE HAINE A BORD.

PREMIÈRE PARTIE.

L'AIGUILLETTE D'OR.

(Suite.)

III. — LA PREMIÈRE SÉPARATION.

Il est une parenté beaucoup plus réelle, beaucoup plus intime, au moins, que celle qui tarife les droits de succession. Cette parenté naît de fréquentations, de relations, de rapports constants et de sympathies réciproques. Tel cousin germain vous est indifférent et inconnu, tel arrière-cousin est pour vous un frère.

Alexandre et Joseph de Pierremont étaient cousins au cinquième et sixième degré; mais, nés dans la ville, élevés ensemble, ils étaient, avant tout, amis dans l'acceptation du mot.

Alexandre entra dans la marine militaire, Joseph dans le commissariat; ils navigèrent souvent sur les mêmes navires; ils se marièrent vers la même époque avec deux jeunes filles déjà liées entre elles d'une vive amitié. — Cette double union resserra encore l'attachement des femmes et celui des maris.

On sait que Joseph mourut pauvre; mais Alexandre, l'officier de marine, avait de la fortune: la mère d'Eglé ne connut jamais la détresse. Après elle, Eglé ne l'aurait jamais connue, si de nouveaux malheurs n'eussent assailli coup sur coup l'infortunée mère de Charles.

Entre le moment où Eglé devint orpheline et la fin tragique d'Alexandre de Pierremont, plusieurs années de calme, d'amour et de bonheur s'étaient écoulées, pourtant...

Années de trêves aux souffrances de la vie, années rares dont on ne sait tout le prix qu'après leur perte, années dont le souvenir met des larmes aux yeux, des sourires aux lèvres, une sainte mélancolie au cœur, vous étiez trop belles!

Le temps avait cicatrisé les douleurs de la famille; Eglé restait pour rappeler à Alexandre son ami et cousin Joseph, à M^{me} de Pierremont sa cousine et amie enlevée à la fleur de l'âge.

Eglé, blonde et rose enfant, héritait d'une double affection qui lui rendait un père et une mère; entre Charles et sa petite cousine, aucune différence n'était faite; les étrangers s'y trompaient, et comme Fargeolles, ils les prenaient pour un frère et une sœur. Les personnes qui connaissaient un peu la famille ne se rappelaient plus qui, du petit garçon ou de la petite fille, était l'enfant d'adoption; les intimes eux-mêmes l'oubliaient quelquefois.

Charles avait deux ans de plus que sa cousine. Ils avaient grandi sous le même toit, ils avaient eu les mêmes récompenses, les mêmes fêtes.

En général, les petites filles sont plus précoces que les garçons; Charles et Eglé étaient donc en quelque sorte du même âge. Et comme Eglé paraissait avoir un caractère plus ferme, ses jeux étaient toujours préférés.

D'un autre côté, M. de Pierremont embarquait et naviguait souvent; Charles demeurait alors sous la tutelle exclusive de sa mère.

C'est dire que sa première éducation fut un peu féminine.

Il y a toujours quelque chose de vrai dans les sobriquets les plus méchants; Fargeolles avait frappé juste en appelant Charles : *Mademoiselle*.

Ce n'était pas un jeune gars, vif, ardent, impétueux, volontaire, comme on l'est ordinairement à son âge, il était intelligent, studieux, soumis, mais trop doux, trop naïf. Il n'avait rien du gamin de collège. Il ignorait cet égoïsme vaniteux et cruel que développe si rapidement l'éducation publique.

La Fontaine a dit « L'enfance est sans pitié; » Charles faisait mentir cet adage trop profondément vrai. Il manquait du tact indispensable qu'on appelle la connaissance des hommes et que donne la vie commune. Il était tout amour; s'il connaissait le malheur, il ignorait

que qui révoltait son bon sens et son patriotisme. Deux ans plus tard, lorsque l'Empereur, accompagné de l'Impératrice, visitait en allié la reine des Trois-Royaumes, il ne trouvait, dans ce grand pays, que des sympathies et des respects.

IV.

« Nous arrivons à une autre phase des événements contemporains : la question d'Orient éclate dans la politique, la guerre est résolue, l'alliance est conclue entre la France et l'Angleterre. Comment cette alliance a-t-elle été comprise et pratiquée par les deux peuples? Il faut le dire, à l'honneur de l'un et de l'autre : s'ils avaient été unis depuis des siècles, ils n'auraient pas apporté plus de loyauté, plus de dévouement mutuel, plus de confiance dans les épreuves qui leur furent communes. Quant à nous, et il nous est permis d'en être fiers comme d'une partie de notre gloire, nous avons prodigué notre concours sous toutes les formes. Il ne manquait pas de gens, à cette époque, qui voyaient moins un intérêt français qu'un intérêt anglais dans la guerre d'Orient. Sans s'arrêter à cette opinion, l'Empereur avait envoyé en Crimée deux fois plus de soldats que les Anglais. La bonne et complète intelligence fut au nombre des instructions les plus formelles qu'il donna aux généraux en chef. Cette inspiration du souverain de la France devint la règle de notre armée dans ses rapports avec l'armée anglaise. Défendant la même cause, exposées aux mêmes périls, les deux armées avaient des devoirs et des intérêts communs : elles se devaient une assistance mutuelle de tous les instants. Pour notre part, nous l'avons donnée avec un entrain et une bonne volonté dont l'exemple est rare, dans l'histoire militaire, entre les combattants d'une même nation. A Inkermann, nous accourions au premier appel de nos alliés pour partager leurs dangers et seconder leur héroïsme sous la terrible étreinte des Russes. Les épreuves d'un hiver rigoureux, les fatigues d'un siège gigantesque, les pertes immenses causées par le feu, le froid, les maladies, ayant diminué considérablement l'effectif de l'armée anglaise, plusieurs régiments français partagèrent avec elle le service de ses propres lignes ; ils aidèrent à ouvrir ses routes, à transporter ses canons et ses vivres. Les Anglais nous ont payé ce concours par une noble réciprocité : ils ont transporté sur leurs bateaux nos troupes, à Bomarsund, et une partie de celles envoyées en Crimée ; plus tard, quand leur armée a été réorganisée, nous avons trouvé chez eux le même dévouement qu'ils avaient trouvé chez nous : leurs hôpitaux ont été ouverts à nos malades, leurs médicaments ont été à la disposition de nos soldats.

« Voilà ce qui s'est passé en Russie : sur le champ de bataille, les deux peuples n'en ont fait qu'un ; les soldats des deux armées alliées n'ont eu qu'une âme sous leurs drapeaux unis, pour combattre, souffrir, mourir et triompher ensemble. Aussi, après la paix, achetée par leur gloire commune, l'alliance cimentée par cette noble fraternité de l'héroïsme et des combats semblait-elle désormais inaltérable. On aurait dit que nous avions enseveli nos rivalités avec nos morts, sous les sables de Crimée, et que ces généreuses victimes avaient racheté par leur sang, versé pour la même cause, les haines de plusieurs siècles. Quelle surprise pour nos aïeux, qui

avaient vécu avec les haines d'un autre temps, s'ils pouvaient voir l'armée anglaise portant avec fierté sur sa poitrine l'effigie du martyr de Sainte-Hélène, et les fils des soldats de Waterloo porter, avec le même orgueil, la médaille sur laquelle est gravé l'image de la reine d'Angleterre!

V.

« L'alliance paraissait donc indissoluble. Bientôt, cependant, un dissentiment éclata dans l'interprétation des conditions de la paix. Cette divergence, jugée à Paris comme étant de peu d'importance, grossit démesurément à Londres, et l'on vit encore une partie de la presse anglaise, ajoutant cette fois l'ingratitude à l'injustice, oubliant les souvenirs de la veille, injurier l'Empereur, son gouvernement, ses actes, ses intentions. L'Empereur resta impassible.

« Il y a plus encore ; par esprit de modération, et dans l'intérêt de la bonne harmonie, la France et la Russie se mirent d'accord avec l'Angleterre. Les points en discussion se rattachaient à des intérêts secondaires, qui n'affectaient en rien les garanties stipulées par le traité de Paris.

« La question des Principautés survint ensuite. Au congrès de Paris, la France et l'Angleterre étaient d'accord pour l'union. Plus tard, le cabinet de Saint-James changea d'avis, et, par une regrettable appréciation des choses, ce fut le cabinet des Tuileries qui fut représenté à Londres comme désertant l'alliance. Le gouvernement français aurait pu se sentir justement blessé de cette fausse interprétation de sa conduite si loyale et si modérée. A ce moment, la révolte des Indes venait d'éclater ; si la France avait été moins sincère dans ses sentiments, moins désintéressée dans ses vues, l'occasion était belle pour se montrer plus réservée, plus exigeante peut-être envers son alliée. L'Empereur pensa et agit tout autrement ; les embarras que la guerre des Indes imposait à l'Angleterre ne le rendirent que plus conciliant à Osborne, dans la question des Principautés. Il offrit même plus tard au gouvernement anglais de faire passer ses troupes à travers notre territoire, et il s'inscrivit, avec la garde impériale, en tête de la souscription pour les victimes de l'insurrection indienne.

VI.

« Nous touchons ici à ce qu'il y a de plus pénible entre les deux pays, à ce qui serait le plus capable, si l'on ne s'en expliquait franchement, d'affecter la confiance qui est la force de leur alliance. Cette explication est devenue nécessaire, non pour en tirer des griefs, mais pour éclaircir les faits et justifier les sentiments qui se sont manifestés en France.

« L'attentat du 14 janvier avait frappé de stupeur Paris, la France et bientôt l'Europe entière. Après avoir remercié Dieu d'abord, on se demanda quelle était l'origine de ce crime, d'où venaient les assassins, dans quel milieu ils avaient conçu des pensées qui n'avaient plus rien d'humain, tant elles étaient perverses et sauvages. Les assassins venaient d'Angleterre ; le crime avait été préparé, encouragé, soldé peut-être par ces affiliations de réfugiés qui déshonorent la généreuse hospitalité d'un pays libre, en y abritant la conspiration permanente de l'assassinat.

« Alors on se dit tout naturellement en France :

« On s'arrêtait à les regarder. — Du même regard on félicitait la jeune femme qui les tenait si propres, si gais, si dispos. On comprenait que les soins moraux devaient à égaler les soins extérieurs.

« Il y avait dans les yeux d'Eglé tant d'expansive franchise, dans ceux de Charles tant de douceur!

« On aimait ces deux enfants rien qu'à les voir. Qui les écoutait, les aimait encore davantage : car leur babil avait un charme exquis ; leur tendresse mutuelle y perçait à chaque mot.

« Eglé prenait d'ordinaire la direction du jeu, à la condition pourtant que le jeu fut du goût de Charles. Elle décidait toutes choses la première ; mais si Charles montrait quelque répugnance, elle renonçait bien vite et sans regrets à sa volonté. Seulement il était rare que Charles hésitât à lui obéir.

« S'ils se mêlaient à quelques groupes d'enfants de leur âge, c'était inévitablement à des groupes de petites filles où Charles était admis, grâce à Eglé.

« Est-il un poète capable de cueillir une à une les fleurs bénies qui s'épanouissent en leurs jeunes âmes? Pour laisser leurs amours enfantines qui s'ignoraient, il faudrait unir un tact divin à une exquise sensibilité, pour dire l'histoire de chaque larme versée par Charles pour Eglé, de chaque sourire d'Eglé séchant une de ces larmes.

« Ils s'aimaient sans effort, sans timidité, sans contrainte,

Comment! c'est donc toujours en Angleterre que se préparent les attentats contre la vie de l'Empereur et la société! Est-ce là ce que nous devons attendre d'une alliance si loyalement pratiquée pendant la paix, si glorieusement cimentée par la guerre?

« En effet, l'attentat du 14 janvier n'était pas le premier qui fût venu de Londres. D'autres crimes moins terribles, mais dont la pensée était aussi coupable, avaient la même origine. Ils sont tous nés au sein de ces associations révolutionnaires qui tiennent des séances périodiques, qui proclament ouvertement depuis six ans le droit de tuer l'Empereur, qui érigent le meurtre en doctrine et en devoir, qui fanatisent les esprits qu'ils ont corrompus, qui arment les insensés qu'ils ont fanatisés, qui expédient les assassins avec leur feuille de route, et qui attendent ensuite, sous la tolérance de l'hospitalité anglaise, le résultat de ces horribles machinations.

« En veut-on la preuve? La voici : elle est écrite dans les greffes de la justice criminelle.

« Ici la brochure publie une énumération extrêmement curieuse de tous les attentats qui ont été dirigés contre la personne de l'Empereur, et qui tous avaient été préparés, encouragés et provoqués par des réfugiés de Londres.

« Nous enregistrons avec plaisir, dit le *Moniteur*, un fait qui prouve les sentiments honorables dont sont animés en Angleterre les officiers qui ont fait avec les nôtres la guerre de Crimée. Le comité du club de l'armée et de la marine à Londres, ayant appris qu'on avait envoyé à des colonels de l'armée française une caricature au bas de laquelle se trouvaient des mots offensants avec un prétendu message du club, a proposé 50 livres sterling de récompense à celui qui ferait connaître l'auteur de ce fait, montrant ainsi combien les membres qui composent cette réunion étaient indignés d'une si ignoble insulte.

« En Hollande, le ministère a été modifié de la manière suivante :

- M. Gollstein, aux affaires étrangères ;
- M. Van Bossé, aux finances ;
- M. Van Tets, à l'intérieur ;
- M. Boot, à la justice ;
- M. Rochussen, aux colonies.

« Les autres ministres gardent leurs portefeuilles. — Havas.

« Le *Times* a reçu de Lisbonne cette dépêche :

« Le *Tyne* est arrivé de Brésil. Pendant la traversée il a eu 42 cas de fièvre jaune à bord. Il y a eu 10 morts, dont trois passagers. L'épidémie sévissait à Rio-Janiero.

« DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Londres, 12 mars. — Dans la séance de la chambre des Communes, M. Disraeli a annoncé que le gouvernement avait reçu aujourd'hui, avant une heure, une dépêche de M. le comte Walewski terminant honorablement pour les deux pays les légères difficultés qui s'étaient élevées. M. Disraeli a ajouté qu'il espérait communiquer cette dépêche la semaine prochaine.

« En réponse à une interpellation de M. Kinglake,

le mal.

« Le mal est un des deux phares de la vie ; il faut le voir pour le craindre et le fuir.

« L'enfance de Charles s'était passée sous les yeux d'une mère attentive et pieuse, qui éloignait de lui toute image du vice. Les Spartiates, voulant que leurs enfants fussent des hommes, faisaient enivrer des esclaves en leur présence.

« Charles aimait Eglé d'une tendresse fraternelle, qui avait toute la pureté des amours des anges. Quel est le lycéen qui aimerait ainsi une fraîche et gracieuse cousine, pleine d'abandon et de candeur? A quinze ans, un écolier de nos collèges est au moins roué s'il n'est blâmé. Heureusement, hâtons-nous de le dire, les natures généreuses se guérissent vite de cette gangrene engendrée par le contact des natures corrompues et corrompues.

« L'éducation publique peut être comparée à la vaccine.

« L'éducation publique est une nécessité, surtout pour quiconque est appelé par sa carrière, ainsi qu'un militaire ou marin, à vivre en communauté perpétuelle avec des indifférents, des étrangers, des ennemis.

« Et Charles n'avait jamais quitté le toit maternel!

« Du temps où M^{me} de Pierremont était heureuse encore, on la voyait souvent sortir de chez elle, conduisant deux charmants enfants, élégamment habillés, souriant, joyeux, se tenant l'un l'autre par la main.

avec une expansion fraternelle et une prévoyance de tous les instants.

« Alors, Eglé seule était pauvre ; M^{me} de Pierremont avait songé souvent à l'avenir que lui réservait la tendresse de Charles, les serrant tous deux à la fois entre ses bras, elle semblait leur dire :

— Toujours ! toujours, aimez-vous ainsi!

« Combien Eglé se montrait fière quand les maîtres de Charles lui donnaient de bonnes notes et venaient complimenter sa mère sur ses progrès, sur son zèle. Et combien Charles était sensible aux louanges caressantes de sa chère Eglé.

« Mais si la petite fille avait été grondée pour quelque espièglerie, pour quelque négligence, vous auriez cru, à voir Charles, qu'il avait été puni. — Pour rendre Eglé plus docile, M^{me} de Pierremont n'avait qu'une menace à faire : — Je vous mettrai en pénitence, Mademoiselle, et vous serez cause que votre cousin pleurera.

« S'il manquait à ces amours innocentes le cadre splendide de celles de Paul et Virginie, les vertes savanes, le ciel des tropiques, les arbres tout chargés de fruits et de fleurs, s'il leur manquait de l'air, de l'espace, du soleil! — Non la poésie ne leur manquait pas.

« La poésie et l'amour sont dans le cœur.

« Sous le ciel brumeux de l'Amérique naissent et chantent d'obscurs poètes qui ont beaucoup aimé. Partout

M. Disraeli dit que la juridiction des autorités napolitaines sur les prisonniers anglais est inconcevable. M. Rœbuck est contraire à cette opinion.

Londres, 13 mars. — Dans la séance de la Chambre des communes, M. Glandstone a qualifié d'humiliante l'attitude de l'Angleterre vis-à-vis du gouvernement napolitain.

Sir John Russell a déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que Naples fit jamais justice.

Lord Palmerston et les membres de l'ancien gouvernement, ont protesté de leur disposition à publier la correspondance avec Naples.

Plusieurs crédits ont été votés pour la marine.

Trieste, 13 mars. — D'après des nouvelles de Chiraz, voie de Bagdad, l'armée persane de Khorassan, commandée par Mirad-Mirza, vient de battre les nombreuses hordes des tribus de Karakas, qui tentaient une invasion dans le Khorassan, afin de piller Mesched.

Madrid, 12 mars. — Le Congrès a accordé l'autorisation demandée par le gouvernement de percevoir les contributions conformément au budget courant, par 184 voix contre 12.

M. Isturitz, président du conseil, a déclaré à la Chambre que le gouvernement mexicain avait promis de donner satisfaction à l'Espagne.

Madrid, 13 mars. — L'escadre espagnole qui croise dans le golfe du Mexique a dû rentrer à Cuba, à cause du mauvais temps.

Berne, 14 mars. — Le gouvernement genevois a dissout la Société italienne de secours mutuels.

Les commissaires fédéraux ont ordonné l'expulsion de 12 réfugiés français, de 17 Italiens; 12 autres sont l'objet d'une enquête. — Havas.

FAITS DIVERS.

Les deux condamnés Orsini et Pierri ont été exécutés samedi matin, à sept heures, sur la place de la Roquette. De Rodio, condamné également à la peine mort, a eu sa peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

— La cour de police de Bow-Street (Londres), dans sa séance du 13 mars, a renvoyé Simon Bernard devant les assises sous la prévention de complicité de meurtre avant le fait et sous la prévention de conspiration.

Le prévenu, en conséquence, est transféré à Newgate. (Sum.)

— Le musée assyrien du Louvre vient enfin d'être ouvert au public, aux artistes et aux savants. Le nouveau musée occupe en ce moment 3 salles qui forment comme le péristyle d'une des entrées des musées impériaux. La première de ces salles, en enfant, et la plus petite, est occupée par cinq bas-reliefs. La deuxième, plus grande et plus importante, a reçu, à son entrée et à sa sortie, quatre monstres colossaux, mais très-curieux. Ce sont quatre taureaux ailés à têtes d'hommes, ayant sous le ventre des inscriptions cunéiformes parfaitement conservées.

Au milieu de cette salle est une table de marbre que le ciseau de l'artiste a comme capitonné; la bordure a quelque chose d'une tapisserie. Au pour-

tour de la salle, sur les murs et contre les croisées, sont 14 bas-reliefs et une inscription toujours en caractères cunéiformes. Enfin, dans l'embrasure d'une des croisées est une espèce d'autel triangulaire, malheureusement très-maltraité par le temps. La troisième est à peu près remplie par 70 ou 80 bas-reliefs en morceaux de sculptures, provenant du temple de Diane, et le beau et curieux vase de Perganne, donné à la France par le sultan Mamouth.

Enfin, au pied de l'escalier qui conduit au premier étage du grand palais sont quelques statues antiques et des moules. En ce moment, on est entrain de réorganiser, dans les anciennes salles du musée assyrien, les copies en plâtres des Archétypes du Parthénon et des statues antiques regardées comme des chefs-d'œuvres inimitables qui sont dans les musées d'Italie et de Londres.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Hier, à 11 heures 3/4, tout le monde était aux portes, les yeux braqués sur le soleil; chacun suivait, à l'aide d'un verre noir, les progrès de l'éclipse. Successivement, le jour s'est affaibli, et, à une heure, le soleil ne jetait plus qu'une lumière pâle, semblable à un clair de lune.

Du reste, aucun fait extraordinaire n'a signalé les diverses phases du phénomène céleste.

Le 18 mars courant, un détachement du 6^e régiment de hussards, fort de 10 officiers, 180 sous-officiers et 115 chevaux, passera dans notre ville, se rendant d'Angers à Tours.

Une ordonnance de M. le préfet de police, en date du 17 février 1858, bien qu'autorisant la destruction des lapins et animaux malfaisants, pendant le temps où la chasse est fermée, interdit cependant dans le département de la Seine le transport et la mise en vente des lapins et autres animaux ayant le caractère de gibier.

En conséquence, les gares et stations devront à l'avenir refuser les lapins et tout gibier qui leur seraient présentés, pour être expédiés en destination de Paris.

MM. les inspecteurs principaux sont chargés d'assurer l'exécution du présent ordre.

Paris, le 5 mars 1858.

Le chef d'exploitation, E. SOLACROUP.

Quelques difficultés avaient été soulevées au sujet des lettres d'invitation ou de convocation transmises par la poste. Comme la loi ne permet pas de considérer comme imprimés les lettres dans lesquelles se trouve un seul mot inséré à la main, quelques directeurs des postes ne voulaient pas admettre à l'affranchissement, comme imprimés, les lettres où les noms des personnes étaient écrits à la main. Sur les réclamations qu'on lui a fait parvenir, l'administration des postes s'est prononcée dans le sens le plus libéral, et ces affranchissements ont été autorisés.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, 14 mars. — Des feuilles de Turin contredisent la nouvelle donnée par l'Armonia, que le gouvernement français aurait demandé la suspension de l'Italia del Popolo, et l'expulsion de Bianchi-Giorini.

Les correspondances de Constantinople confirment que l'entreprise de M. de Lesseps est en bonne voie de succès. — Havas.

Londres, 15 mars. — Le Times publie une seconde analyse de la dépêche du comte Walewski, laquelle est conçue en termes très-amicaux et très-conciliants.

Le baron de Brunnow est attendu demain à Londres. — Havas.

Londres, le 15 mars. — La dépêche officielle suivante, datée d'Alexandrie, le 11 mars, est communiquée aux journaux :

« Sir Colin Campbell marchera probablement le 20 février contre les insurgés d'Oude, et il commencera, le 25, à bombarder Lucknow. Son avant-garde s'avanceit contre Alumbagh.

Les forces de sir Colin Campbell, pour assiéger Lucknow, consistent en 20,000 hommes et 100 canons.

Le roi de Delhi a été condamné à un bannissement perpétuel à Adamans. — Havas.

MARCHÉ DE COMMERCE DU 13 MARS.

Froment (hec. de 77 k.)	13 66	Graine de colza	—
2 ^e qualité, de 74 k.	13 05	— de lin	27
Seigle	10	Amandes en coques	—
Orge	9 60	(l'hectolitre)	—
Avoine (entree)	10 33	— cassées (30 k.)	78
Fèves	10 40	Vin rouge des Cot.	—
Pois blancs	36	— compris le fût	—
— rouges	23	1 ^{er} choix 1857.	—
Cire jaune (50 kil.)	225	2 ^e (a)	100
Huile de noix ordin.	32	3 ^e (a)	90
— de chenevis	45	— de Chinon	90
— de lin	50	— de Bourgueil	150
Paille hors barrière	24 93	Vin blanc des Cot.	—
Poin	63 32	1 ^{re} qualité 1857	—
Luzerne	70 20	2 ^e (a)	80
Graine de trèfle	62	3 ^e (a)	45
— de luzerne	40	ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

TAXE DU PAIN du 16 Mars.

Première qualité	15 c. 41 m.
Les cinq hectogrammes	—
Seconde qualité	—
Les cinq hectogrammes	12 c. 91 m.
Troisième qualité	—
Les cinq hectogrammes	10 c. 41 m.

BOURSE DU 15 MARS.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 69 50.

4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Ferme à 93 50.

BOURSE DU 15 MARS.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 69 25.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 93 40.

R. GODET, propriétaire-gérant.

où l'homme vit et souffre, partout où il aime et pleure, on rencontre de la poésie vraiment touchante.

Ils étaient charmants à contempler, ces gracieux enfants, les bras enlacés, les têtes appuyées l'une contre l'autre, se regardant avec une douce confiance, aimant à se dire des paroles plus mélodieuses, qu'un chant d'oiseau, n'éprouvant l'un sans l'autre aucun plaisir.

S'il est un amour poétique, c'est l'amour de cet âge d'or, de cet âge d'innocence.

Oh! ne riez pas, Monsieur... je vous prie; ce n'est pas pour vous que ces lignes sont écrites; ou plutôt riez à votre aise, puisque vous ignorez quelle profonde volupté on ressent à répandre de douces larmes.

Mais le drame nous presse, déjà les jours de l'enfance ne sont plus, bonheurs éphémères, ils sont fanés.

Charles, Eglé, ces deux enfants qu'on aimait à voir se livrer à leurs ébats fraternels, viennent d'entrer dans l'adolescence; ils ne sont plus sœur et frère et le savent déjà; une pudeur instinctive retient Eglé; Charles baisse quelquefois les yeux devant son doux regard. Ils s'aiment avec une nuance nouvelle; un trouble inconnu modère leurs mouvements de tendresse.

Quand Charles tomba malade après son brillant examen, Eglé devint languissante; M^{me} de Pierremont trembla pour ses deux enfants.

Eglé partageait alors les travaux de la noble veuve; Eglé ne put seconder sa tante, jusqu'à ce que Charles

entrât en convalescence. Hélas! l'amélioration de la santé du jeune élève fut le signal d'un dernier malheur.

Ils vont se séparer, ils se séparent; leurs tristes cœurs sont déchirés par l'absence pour la première fois.

La séparation, l'absence pour la première fois.

La séparation, l'absence, sont, dans la vie, les symboles de la mort.

Charles de Pierremont avait essuyé ses larmes en entendant le roulement du tambour, qui allait amener sur le pont tous ses nouveaux camarades. Mais Eglé, la pauvre enfant, laissait abondamment couler les siennes. Elle sanglotait tout en agitant son mouchoir. Ses joues roses et blanches étaient baignées de larmes pures comme son amour.

— Mon Dieu! pensait encore la pauvre veuve avec une sorte de pressentiment, cette fatale carrière va rendre Eglé aussi malheureuse que Charles et moi!...

Lorsque M^{me} de Pierremont mit pied à terre, elle paraissait résignée; la jeune Eglé, au mouchoir sur les yeux, s'appuyait à son bras.

N'osant encore échanger une parole, celle-là de crainte de faiblir, celle-ci de peur de trahir en public sa trop vive douleur, elles gravissaient en silence un sentier à pic qui conduisait vers leur humble demeure.

Eglé, singulièrement développée pour son âge, avait déjà, il faut le dire, l'apparence d'une petite jeune personne. Elle n'avait pas tout-à-fait quatorze ans, on lui

en donnait quinze.

Joyeuse d'abord, quand elle avait vu Charles guéri, revêtu enfin son uniforme d'élève; puis distraite un instant par le brillant spectacle d'un intérieur de vaisseau, elle avait obéi aux instincts naturels de son âge. Mais à présent ses sentiments affectueux avaient repris le dessus; elle était brisée par le chagrin.

En entrant, quand la porte fut fermée, elle ne poussa qu'un cri :

— Charles!... Charles!... où est Charles?

Et les sanglots, un moment contenus, redoublèrent avec vivacité.

M^{me} de Pierremont n'essaya pas de la calmer. La veille elle avait reçu quelques commandes de travaux de lingerie.

— Allons, mon enfant, dit-elle avec douceur, ceci est pressé, mettons-nous à l'ouvrage.

Eglé entendit, Eglé voulut obéir; elle se leva.

M^{me} de Pierremont mesurait une pièce de toile, Eglé s'avança pour l'aider, — leurs mains et leurs yeux se rencontrèrent, leurs bras s'ouvrirent.

— Charles! Charles!... Charles, mon pauvre fils!... s'écriait à son tour M^{me} de Pierremont.

La tante et la nièce ne travaillèrent pas de la soirée.

— Mon Dieu!... s'écria Eglé, quel malheur qu'il soit dans la marine.

(La suite au prochain numéro.)

Etudes de M^e HERY, notaire à Bressuire, et de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE

Par adjudication, aux enchères publiques,
D'UNE MAISON,
Située à Bressuire, rue du Dauphin.

L'adjudication aura lieu le mardi 30 mars 1858, à midi,
En l'étude de M^e HERY, notaire à Bressuire.

Designation de la maison.

Cette maison est construite en pierres et couverte en tuiles. Elle comprend : 1^o deux corps de bâtiments, séparés l'un de l'autre par la cour qui va être indiquée, et composés, savoir : l'un, ayant aspect sur la rue dont il va être mention, au rez-de-chaussée, de deux pièces servant de magasin, d'une chambre à feu et d'une quatrième pièce servant de cuisine; sur ce rez-de-chaussée, d'une chambre à feu avec placard et alcôve, d'une autre chambre aussi à feu, d'un petit cabinet froid et d'une autre pièce à cheminée servant ou pouvant servir de cuisine, avec grenier régnant sur ces 4 dernières pièces. L'autre corps de bâtiment composé au rez-de-chaussée d'une grande pièce à cheminée, d'une buanderie, d'une écurie et lieux d'aisances à deux compartiments, d'une chambre haute à feu surmontée d'un grenier. 2^o Et une cour dans laquelle est un puits avec une pompe. — Cette maison touche d'un bout à la rue du Dauphin, des deux côtés M. Roualec, dit Vanneté, et de l'autre bout les enfants Descharneau. Elle est mise à prix à la somme de six mille francs, frais de contrat et autres compris, ci. . . . 6,000 fr.

Ladite maison appartient à M^{me} Agathe-Clara Gasnier, mariée sous le régime dotal avec M. Constantin Belsicard, négociant, et demeurant avec lui aux Rosiers (Maine-et-Loire).

La vente a été ordonnée par un jugement du Tribunal civil de Saumur, du douze juillet mil huit cent cinquante-six, enregistré, rendu sur la demande de ladite dame, assistée et autorisée de son mari, et par un autre jugement du même Tribunal du vingt-huit novembre mil huit cent cinquante-sept, qui réduit à six mille francs la mise à prix primitive, et d'un troisième jugement en date du quatre mars courant, qui décide que les frais de contrat et autres seront en déduction du prix.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M^e HERY, notaire à Bressuire.

Pour la poursuite de cette vente les époux Belsicard ont continué M^e CHEDEAU, avoué, demeurant à Saumur.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e HERY, notaire à Bressuire.

Dressé à Saumur, par l'avoué sous-signé, le douze mars mil huit cent cinquante-huit.

CHEDEAU.

Entreposé à Saumur, le seize mars mil huit cent cinquante-huit, f^o c. Reçu un franc, dixième dix centimes. (137)

LINACIER.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le quinze mars dernier, le sieur Jean Dugué, marchand de pierres, demeurant à Saint-Cyr-en-Bourg, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Sévin a été nommé juge-commissaire, et M. Kernéis, teneur de livres à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait conforme.

Le Greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.

(138)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Une MAISON, située rue de la Petite-Douve, n^o 10, à Saumur.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (139)

MM. les Actionnaires de la Compagnie des chemins de fer à traction de chevaux dans les Etats Sardes, ont prévenus qu'il a été fait le nécessaire pour mettre leurs intérêts à couvert par suite de la dissolution de la Société. (139)

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ DE BEAUVAIS,

Composée de maison de maître et des fermes de la Cour-de-Beauvais, du Moulin-de-Molivaïs, du Pré-Picantin et de la Coutancière; le tout situé sur les communes de Denezé et de Roche-menier, arrondissement de Saumur, d'un produit net de 3,000 fr., aux termes de baux authentiques.

S'adresser : soit à M. Grandmaison, propriétaire à Saumur; soit à M^e DUTERME, notaire audit Saumur.

M^e PRISSET, notaire à Brion, demande un MAITRE CLERC. (88)

A LOUER

Présentement,

Un JARDIN et une CHAMBRE, A l'angle des rues Duncan et Basses-Perrières.

S'adresser à M. BOUGREAU aîné, rue de l'Hôtel-Dieu. (72)

A LOUER

Pour la St-Jean 1859,

Un MAGASIN, rue Saint-Jean, n^o 26, occupé par M. Rossignol-Leroy.

S'adresser à M. Edouard BOUTET, quai de Limoges. (97)

A VENDRE

Deux jolis CHIENS bassets, à jambes droites, chassant parfaitement le lièvre et le lapin.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la St-Jean 1858,

La MAISON occupée par la Poste aux lettres, avec cour, jardin, remise et écurie.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire, ou à M. LINACIER, à Saumur. (646)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER,

Une PROPRIÉTÉ, située à Saumur, dépendant de la succession de M. de Charnière, consistant en une maison, cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas, et en une autre maison joignant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans son ensemble 1,507 mètres carrés, est limitée au levant par la maison de M. CHARLES RATOUIS, au couchant par celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château de Preuil, près Doué, ou audit M^e LEROUX. (684)

A VENDRE

Un petit JARDIN, entouré de murs, avec PAVILLON, situé à Saumur, rue de l'Ermitage, affilé d'arbres fruitiers, contenant environ 4 ares.

S'adresser, pour avoir des renseignements et traiter, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (133)

PERLES D'ETHER

Du D^r CLERTAN.

MENTION HONORABLE. — EXPOSITION 1855.

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether a été approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 18 juillet 1848. En portant l'Ether pur directement dans l'estomac sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse. Une instruction est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Paris, rue Caumartin, 45; à Saumur, chez M. DAMICOURT.

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

A CEDER

Par suite de décès,

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE, à Chemillé, chef-lieu de canton, arrondissement de Cholet.

S'adresser à M^{me} TESTU, à Chemillé, ou à M. MESTAYER, notaire à Angers.

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 3 FR. (8)

PLUS DE TACHES AVEC L'ETHEROLEINE DE CHALMIN.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, mêmes les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon : 1 fr. 50. et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt chez les principaux parfumeurs et merciers. A Saumur, chez M. BALZEAU et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

ENTREPRISE L.-P. CHATELAIS,

COMMISSIONNAIRE DE ROULAGE A SAUMUR ET CHOLET.

CHOLET }
ET LA VENDÉE, }

Départ tous les jours.

BRESSUIRE }
ET LES DEUX-SÈVRES, }

Départ tous les quatre jours, 15, 19, 23, 27, 31 mars, etc.

NIORT }
ET LA SAINTONGE, }

Départs réguliers.

LE MANS

LA NORMANDIE ET LA BRETAGNE, }

Départ deux fois la semaine.

Service de CAMIONNAGE pour le CHEMIN DE FER, petite vitesse.

Service de FACTAGE pour le CHEMIN DE FER, grande vitesse.

Pour le roulage, les chargements se font la veille.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,